

SECTEUR 1. RUE DU STADE



En plein cœur du centre-bourg, le site présente une opportunité pour un développement résidentiel. La programmation de logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie est encouragée au vu de la proximité des services et équipements.

La haie existante à l'ouest est à maintenir. À ce titre, le traitement végétalisé des limites séparatives est soutenu.

Un accès unique, par la rue du Stade, doit être réalisé. Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

Si possible, un accès piéton, permettant de relier la rue de l'Église, peut venir compléter l'offre de mobilité.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,53 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	26 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	14		
Nombre de logements sociaux (min) :	1		
Système assainissement privilégié :	Collectif		
Programmation estimée :	2023-2027		